

Avis public de révision de la liste électorale

Municipalité de Notre-Dame-des-Bois

Date du scrutin 5 mai 2024

District 3

Par cet avis public, Kim Leclerc, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale a été déposée au bureau de la municipalité le 4 avril 2024. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si :
 - Le jour du scrutin, vous aurez 18 ans accomplis
 - Le 22 mars 2024 :
 - vous aviez la citoyenneté canadienne
 - vous n'aviez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle
 - vous n'aviez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale au cours des cinq dernières années
 - De plus, vous deviez, le 22 mars 2024, remplir l'une des deux conditions suivantes :
 - Avoir votre domicile dans le district 3 de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;
 - Depuis au moins 12 mois, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé dans le district 3 de la municipalité

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente ou au président d'élection.
4. Vous pourrez consulter la liste électorale et, si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision à l'endroit, aux jours et aux heures indiqués ci-dessous.

Adresse : Salle du conseil – 35, route de l'Église, Notre-Dame-des-Bois J0B 2E0

Jours et heures : Mercredi, 17 avril 2024 : 14h30 à 17h30

Jeudi, 18 avril 2024 : 19h00 à 22h00

5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée dans le district 3 de la municipalité doit indiquer l'adresse précédente du domicile de cette personne et présenter deux documents : un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
6. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou joindre son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection

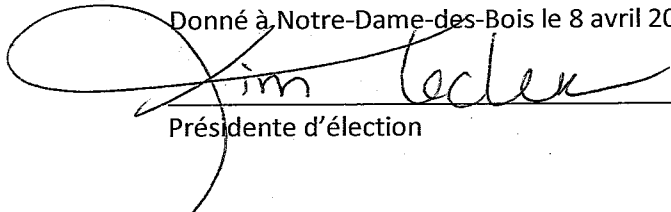
35, route de l'Église

Notre-Dame-des-Bois QC J0B 2E0

(819) 888-2724 poste 102

Signature

Donné à Notre-Dame-des-Bois le 8 avril 2024



Présidente d'élection